

EUROMED REPORT

Edition no 17

4 octobre 2000

Déclarations de la Présidence de l'Union européenne sur la situation au Proche-Orient

Bruxelles, le 3 octobre 2000 (presse : 353 – no : 11825/00)

Au quatrième jour d'affrontements sanglants entre Israéliens et Palestiniens, l'Union européenne en appelle de nouveau à la raison pour que cesse la violence.

Elle estime que le recours disproportionné à la force ne peut qu'aggraver encore la situation, alourdir un bilan déjà particulièrement meurtrier, et éloigner la perspective de la paix à un moment où celle-ci paraissait se concrétiser à brève échéance.

Elle appuie la formation d'une commission internationale chargée d'établir objectivement les faits sur les événements des derniers jours et est disposée à apporter sa contribution aux travaux d'une telle commission.

Elle reste convaincue que seule une solution négociée est de nature à satisfaire les aspirations des peuples israélien et palestinien à la paix et à la sécurité.

Bruxelles, le 2 octobre 2000 (presse : 351 – no : 11823/00)

L'Union européenne est très préoccupée par la poursuite des sanglants affrontements à Jérusalem et dans les territoires, et consternée par le nombre des victimes.

Ces événements montrent à quel point une provocation intervenue dans un contexte tendu peut avoir des conséquences tragiques.

L'Union européenne appelle les responsables des deux parties à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser les violences et empêcher de nouvelles provocations.

Elle met en garde contre l'usage injustifié de la force.

Elle invite les parties à se concentrer à nouveau sur la recherche négociée de la paix, plus que jamais nécessaire.

Bruxelles, le 2 octobre 2000 (presse : 350 – no : 11822/00)

L'Union européenne est vivement préoccupée par les graves événements survenus hier et aujourd'hui sur l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem. Elle réproouve avec fermeté les provocations et actes de violence qui ont été commis, et ceux perpétrés au cours des derniers jours dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

Dans ces circonstances tragiques, elle fait part aux victimes et à leurs familles de son émotion et de sa sympathie.

Elle appelle les parties concernées à s'abstenir de toute forme de provocation ou de toute action de nature à susciter de nouvelles confrontations.